



**DECISION DE DELEGATION DE COMPETENCE ET DE SIGNATURE DU MINISTERE DE LA FEDERATION  
WALLONIE-BRUXELLES**

**NUMERO UNIQUE D'IDENTIFICATION : AD-AGE-1010**

I. Cadre de la décision

*Mentionnez la ou les disposition(s) en vertu de laquelle / desquelles la délégation est donnée.*

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 03 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française :

*Précisez les articles justifiant la décision.*

- Article 2
- Article 33, alinéa 2
- Article 45, §1<sup>er</sup>

Autre(s) texte(s) juridique(s) :

*Précisez les articles justifiant la décision.*

Acte de délégation préalable (en cas d'absence ou d'empêchement) :

*Si la délégation est donnée en vertu d'un acte de délégation préalable, indiquer les références de celui-ci ainsi que les dispositions qui autorisent une délégation en cascade*

II. Identification

A. L'autorité délégataire qui décide d'accorder délégation

- Entité : Direction générale de l'Enseignement obligatoire – Service général de l'Enseignement secondaire ordinaire
- Rang et/ou fonction : Directeur général adjoint
- Nom et prénom : REBELLA Damien

B. Le subdélégataire qui reçoit délégation

- Entité : Direction générale de l'Enseignement obligatoire – Service général de l'Enseignement secondaire ordinaire – Direction des Affaires générales et de la Sanction des Etudes – Service des Equivalences
- Rang et/ou fonction : Attaché
- Nom et prénom : BRANCALEONI David

### III. Compétence(s) déléguée(s)

Décrivez-la ou (les) compétence(s) déléguée(s) dans le cadre de la ou des base(s) légale(s) précitée(s) et précisez les articles visés.

*Afin de ne pas laisser de place à l'interprétation, privilégiez le copier-coller de la disposition de l'arrêté que vous souhaitez subdéléguer. Distinguez aussi chaque compétence selon qu'elle a des effets **internes** (tableau 1) ou **externes**, c'est-à-dire qu'elle affecte les tiers à l'administration (tableau 2).*

TABLEAU 1 : compétences à effets **internes**

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	Description de la compétence à effet INTERNE
Article 33, alinéa 1 <sup>er</sup> , 1 <sup>o</sup>	Accorder aux membres du personnel relevant de leur autorité les congés annuels de vacances, les congés pour motif impérieux d'ordre familial, les congés de circonstances et pour force majeure et les congés exceptionnels
Article 45, §1 <sup>er</sup> , 1 <sup>o</sup>	Valider la correspondance concernant les actes ordinaires d'instruction, les demandes de renseignements, les lettres de rappel et les bulletins ou lettres de transmission

TABLEAU 2 : compétences à effets **externes** (affectent les tiers)

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	Description de la compétence à effet EXTERNE
Article 45, §1 <sup>er</sup> , 1 <sup>o</sup>	Valider la correspondance concernant les actes ordinaires d'instruction, les demandes de renseignements, les lettres de rappel et les bulletins ou lettres de transmission
Article 45, §1 <sup>er</sup> , 2 <sup>o</sup>	Délivrer les copies et extraits de documents déposés aux archives de leurs services

### IV. Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement

*(Facultatif - les suppléants éventuels recevront copie de la présente)*

En cas d'absence ou d'empêchement du subdélégué, la(les) compétence(s) sera(ront) exercées par le suppléant n°1 :

- Entité : Direction générale de l'Enseignement obligatoire – Service général de l'Enseignement secondaire ordinaire – Direction des Affaires générales et de la Sanction des Etudes – Service des Equivalences
- Rang et/ou fonction : Attachée
- Nom et prénom : TIREZ Christel

Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence ou d'empêchement du subdélégué et du suppléant n°1, la(les) compétence(s) sera(ront) exercées par le suppléant n°2 :

- Entité : Direction générale de l'Enseignement obligatoire – Service général de l'Enseignement secondaire ordinaire – Direction des Affaires générales et de la Sanction des Etudes
- Rang et/ou fonction : Directrice
- Nom et prénom : D'HAERYERE Isabelle

Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence ou d'empêchement du subdélégué et des suppléants n°1 et n°2, la(les) compétence(s) sera(ront) exercées par le suppléant n°3 :

- Entité : Direction générale de l'Enseignement obligatoire – Service général de l'Enseignement secondaire ordinaire – Direction des Affaires générales et de la Sanction des Etudes – Service de la Sanction des Etudes, des Jurys, et de la Réglementation
- Rang et/ou fonction : Attachée
- Nom et prénom : VAN HULLE Pauline

Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence ou d'empêchement du subdélégué et des suppléants n°1, n°2 et n°3, la(les) compétence(s) sera(ront) exercées par le suppléant n°4 :

- Entité : Direction générale de l'Enseignement obligatoire – Service général de l'Enseignement secondaire ordinaire – Direction des Affaires générales et de la Sanction des Etudes – Service de la Sanction des Etudes, des Jurys, et de la Réglementation
- Rang et/ou fonction : Attaché
- Nom et prénom : BAENDE MIRANDA Wilson

Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

## V. Précisions complémentaires et définition des termes de l'absence

*Indiquez, le cas échéant, d'autres informations utiles à la clarification des attributions déléguées.*

## VI. Durée de la délégation

*A défaut de préciser la date d'entrée en vigueur de l'acte de subdélégation, celui-ci sera réputé entrer en vigueur à dater de sa signature. L'acte n'est opposable qu'à compter de sa publication ; il convient donc le cas échéant dans l'intervalle de joindre une copie du présent acte à la décision.*

- Date d'entrée en vigueur : 13 mars 2023
- Date de fin (*facultatif*) :

Date et signature du subdélégué

09/03/2023  
David BRANCALEONI

Date et signature de l'autorité déléguée

08/03/2023  
Damien REBELLA

Date et signature du suppléant n°1

09/03/2023  
Christel TIREZ

Date et signature du suppléant n°2

13/03/2023  
Isabelle D'HAERYERE

Date et signature du suppléant n°3

13/03/2023  
Pauline VAN HULLE

Date et signature du suppléant n°4

13/03/2023  
Wilson BAENDE MIRANDA